

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 13 décembre 2021, à 18 heures 30, à l'Alliage, salle Yvremont, sous la présidence de Matthieu SCHLESINGER, maire. La séance s'est déroulée comme suit :

Mme Amélie PLOUZENNEC a été désignée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal ont approuvé le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

1. Le budget primitif 2022 du budget principal a été approuvé ;
2. Le budget primitif 2022 du budget annexe du camping municipal a été approuvé ;
3. Les tarifs 2022 des services publics municipaux ont été approuvés ;
4. Les montants des subventions allouées aux associations pour l'année 2022 ont été approuvés ;
5. Les conventions d'objectifs et d'attribution de subventions pour 2022 avec les associations Harmonie d'Olivet, Judo Olivet, Maison des Jeunes et de la Culture, Olivet Natation INOX, USMO Athlétisme, USMO Basket-ball, USMO Football masculin, USMO Tennis, USMO Tennis de table ont été approuvées ;
6. Les subventions de 2 500 € et de 1 000 € proposées pour les associations Handball St Pryvé Olivet et Olivet Bicross, éligibles au dispositif d'accompagnement à la crise COVID-19 prévu par délibération n° 2021-03-07, ont été attribuées ;
7. La création d'une autorisation de programme et crédits de paiement de 4 200 000 € portant engagement pluriannuel des crédits nécessaires au paiement des dépenses pour l'opération de rénovation du gymnase du Beauvoir a été approuvée ;
8. La création d'une autorisation de programme et crédits de paiement de 3 400 000 € portant engagement pluriannuel des crédits nécessaires au paiement des dépenses pour l'opération de rénovation du site Mairie a été approuvée ;
9. La modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement créée pour la réhabilitation de l'école élémentaire du Poutyl a été approuvée ;
10. La modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement créée pour la création d'une école à la Vanoise a été approuvée ;
11. La modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement créée pour la réhabilitation du centre culturel d'Yvremont a été approuvée ;
12. La décision modificative n° 1 du budget principal 2021 a été approuvée ;
13. Les listes des douze ouvertures dominicales pour les commerces par branche d'activité ont été déterminées ;

14. Une subvention exceptionnelle de 2 500 € à l'association Aviron Club Orléans Olivet a été attribuée ;
15. Le versement d'un don d'un montant de 56 000 € à la Ligue contre le Cancer à l'issue de la manifestation "les Foulées roses" 2021 a été approuvé ;
16. L'avenant n° 2 à la convention de partenariat 2019-2021 et la convention de partenariat 2022-2024 entre l'association "La Souris Verte" et la commune d'Olivet ont été approuvés ;
17. La vente des parcelles n° AY 1257 et AY n°1255 sise rue de Lorette, au prix de 181 830,00 € diminué d'une participation financière équivalente et la rétrocession des parcelles AY n° 1251, 1253 et 1252p en cas de non réalisation du projet de construction à l'euro symbolique avec dispense de paiement ont été approuvées ;
18. L'acquisition de la parcelle BS 223 située dans le clos de la Vanoise a été approuvée ;
19. La cession des lots de copropriété n° 156, 173, 184, 161, 179, 158, 175, 182, 155, 172 et 183 de l'immeuble sis 266-270 rue Marcel Belot a été approuvée ;
20. Le renouvellement de la convention de mise à disposition de services ascendante de la communes d'Olivet vers Orléans Métropole dans le cadre du transfert de compétences a été approuvé ;
21. Le renouvellement de la convention de mise à disposition de services descendante d'Orléans Métropole vers la commune d'Olivet dans le cadre du transfert de compétences a été approuvé ;
22. La mise à jour du tableau des effectifs a été approuvée ;
23. L'évolution des modalités de télétravail a été approuvée et la délibération n° 2019-11-10 a été abrogée ;
24. L'évolution des modalités du régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel a été approuvée et la délibération n° 2020-07-21 a été abrogée ;
25. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte des décisions du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h05.

Jean-Philippe CORNEROTTE



Directeur général des services

Matthieu SCHLESINGER



Maire d'Olivet